

## REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI - SAISON 2025



AFT Namur-Luxembourg  
Chaussée de Marche, 935 C  
5100 WIERDE

CLUB : **RTC NEUFCHÂTEAU**

Matricule : **6012**

Le tournoi respecte le règlement général de l'AFT imposé pour toutes les compétitions.

Date de début : **16-03-25**

Date de fin : **16-03-25**

### 1. INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se font obligatoirement via le site : [www.aftnet.be](http://www.aftnet.be) - "Mon AFT"

Particularités réservées aux clubs :

#### ! Pour rappel

Sauf en cas de clôture anticipée, les inscriptions de toutes les catégories seront clôturées le mardi qui précède le début du tournoi à 24h.

**Aucune inscription ne peut être acceptée au-delà de cette limite.**

Le juge-arbitre se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par catégorie ou de ne pas ouvrir les tableaux ne réunissant pas 8 participants en Messieurs I ou Dames I (Belgian Circuit).

Nombre de catégories organisées : simples :  jeunes :  doubles :

Le tournoi de doubles se jouera : par poule + tableau final  et/ou par élimination directe

### 2. DROIT D'INSCRIPTION :

En adultes, le droit d'inscription par catégorie est, au 1er match, de  EUR au 2ème match  EUR

Pour les jeunes, il est, au 1er match, de  5 EUR au 2ème match  EUR

Pour les doubles, il est de  EUR par paire

**Tout joueur, déclaré W.O. (même excusé) au 1er ou au 2ème match, est redevable du montant de l'inscription.**

### 3. TIRAGE AU SORT :

Date et heure du tirage au sort public :

Particularités réservées aux clubs :

### 4. HORAIRES :

Attention : pour connaître l'horaire du 1er match, veuillez vous connecter sur le site [www.aftnet.be](http://www.aftnet.be) - "Mon AFT"

le  dès  h

Validez votre accord et confirmez la prise de connaissance de votre horaire dans la rubrique "Mes tournois".

En cas de problème, contactez le juge-arbitre le :  entre  h et  h

au n° de téléphone suivant :

Particularités réservées aux clubs :

### 5. JUGE-ARBITRE ET ARBITRE :

Le tournoi est dirigé par Mr/Mme/Melle **Antoine CARON** juge-arbitre

et Mrs, Mmes, Melles **Jean-Frédéric VANQUIN, Laurent BODET, Vincent LALOUX** adjoints

Tél. juge-arbitre  0477/98.73.45 Tél. secrétaire  0484/14.83.20 Tél. club-house  061/40.16.71

Nombre de terrains utilisés :  1 dont  de plein air

Nombre de terrains couverts pouvant être utilisés :  1 en  PVC Gerflor

Il pourrait être fait appel à des terrains d'autres clubs et/ou à des terrains particuliers agréés.

Des rencontres pourront se dérouler à la lumière artificielle.

Particularités réservées aux clubs :

**6. DISPONIBILITE DES JOUEURS :** en semaine à partir de  14 h et le week-end de 9 h à 23 h

Dans les catégories -13 ans ou plus jeunes, il est interdit de faire commencer un match après 20 h.

Dans les autres catégories, il est interdit de faire commencer un match après 23 h sans l'accord des joueurs concernés.

Particularités réservées aux clubs :

**En jeunes, pour le grade 3, les joueurs doivent être disponibles les 3 jours de tournoi. Le tournoi se déroulera en :**

-9 ans du :  au  ou les

-11 ans du :  au  ou les

-13 ans du :  au  ou les

### 7. REMISE DES PRIX :

Particularités réservées aux clubs :  A l'issue du tournoi.

### 8. PARTICULARITES SPORTIVES :

Particularités réservées aux clubs :

### 9. PARTICULARITES EXTRA-SPORTIVES :

Particularités réservées aux clubs :

**10. Le juge-arbitre responsable du tournoi prend toutes les dispositions qui s'imposent pour faire assurer l'arbitrage des finales.**